



Commission des normes comptables

Groupement d'intérêt économique
Centre administratif Pierre Werner
13 rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Tél. : 247-84052
e-mail : cncconf2014@mj.etat.lu

Conférence du lundi 26 mai 2014

L'avenir du droit comptable luxembourgeois suite à l'adoption de la directive comptable

du 26 juin 2013 (2013/34/UE)

Auditorium de BGL BNP Paribas à Luxembourg

Programme

- 8h30** **Accueil des participants**
- 9h00** **Message de bienvenue**
par M. Félix Braz, Ministre de la Justice
- 9h15** **Introduction : l'avenir du droit comptable se décide maintenant**
par M. Alphonse Kugeler, Président de la Commission des normes comptables
- 9h30** **De la 4^{ème} directive de 1978 à la nouvelle directive comptable de 2013 : retour sur 35 ans de construction comptable européenne**
par M. Karel van Hulle, Professeur à l'Université K.U. Leuven et à la Goethe Universität Frankfurt am Main, ancien chef d'unité « Comptabilité & Audit » à la DG Marché intérieur et Services de la Commission européenne
- 10h15** **Le principe d'image fidèle : mythe ou réalité ? L'éclairage apporté par la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne**
par M. François Pasqualini, Professeur à l'Université Paris-Dauphine et ancien membre du groupe de travail « IAS et Droit » au Conseil national de la comptabilité (France)
- 10h45** **Pause-café**
- 11h00** **The Substance over Form Principle: an international comparison**
par M. Francesco De Luca, Professeur à l'Università degli studi « Gabriele d'Annunzio » Pescara – Chieti (Italie)
- 11h30** **Missing the opportunity to develop a systematic accounting approach: the case of recognition of provisions**
par Mme Anke Muessig, Professeur à l'Université du Luxembourg, Directeur du Master « Accounting & Audit »
- 12h00** **Europe et IFRS en 2014: quel chemin parcouru depuis l'adoption du règlement IAS et la signature des accords de Norwalk ? Où en sommes-nous aujourd'hui ?**
par Mme Françoise Florès, Chairman de l'EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*)
- 12h30** **Lunch (repas froid)**



Commission des normes comptables

Groupement d'intérêt économique
Centre administratif Pierre Werner
13 rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Tél. : 247-84052
e-mail : cncconf2014@mj.etat.lu

Programme (suite)

- 13h30** **La nouvelle directive comptable 2013/34/UE : les scénarios envisagés et l'approche retenue**
par M. Jean-Philippe Rabine, Policy officer au sein de l'unité « Comptabilité et Information financière » de la DG Marché intérieur et Services de la Commission européenne
- 14h00** **Transposition de la directive comptable 2013/34/UE : réflexions et perspectives des Etats membres voisins du Luxembourg ?**
par M. Yvan Stempniewsky, Maître de conférences à l'Université UCL Mons et à l'ULB Bruxelles (*Solvay Brussels School of Economics and Management*), ancien secrétaire général de la Commission des normes comptables (Belgique), avocat
- 14h30** **30 ans après l'adoption de la loi du 4 mai 1984 : quel bilan pour le droit comptable luxembourgeois et sa doctrine ?**
par M. Alain Steichen, Professeur associé à l'Université du Luxembourg, avocat, ancien réviseur d'entreprises, ancien expert-comptable, membre du Conseil de gérance de la Commission des normes comptables
- 15h00** **Pause-café**
- 15h15** **Le droit comptable luxembourgeois à la croisée des chemins : les enjeux multiples de la transposition de la directive 2013/34/UE**
par M. David Burbi, Chargé de cours associé à l'Université du Luxembourg, Directeur de la Commission des normes comptables
- 15h45** **Panel de discussion sur le thème : « La transposition de la directive 2013/34/UE : quelle approche au Luxembourg ? »**
Session interactive : un panel d'intervenants partagera ses réflexions avec le public sur différentes thématiques relatives à la transposition de la directive 2013/34/UE (p.ex. : régime « micro-entités », standardisation de l'information comptable, etc.)
- 16h45** **Conclusions et remerciements**
par Alphonse Kugeler, Président de la Commission des normes comptables
- 17h00** **Clôture de la conférence**

Conférence organisée avec le soutien de :



**BGL
BNP PARIBAS**



UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG
Centre for Research in
Economic Analysis (CREA)



Commission des normes comptables

Groupement d'intérêt économique
Centre administratif Pierre Werner
13 rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Tél. : 247-84052
e-mail : cncconf2014@mj.etat.lu

Bulletin d'inscription

A retourner par e-mail à cncconf2014@mj.etat.lu, par fax au 247-84027 ou par courrier postal à l'adresse figurant dans l'en-tête.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom : _____

Société : _____

Adresse e-mail : _____ @ _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville et pays : _____

_____ Date : _____

Signature :

Je souhaite recevoir une attestation de présence
(formation continue et obligations assimilées)

Renseignements programme et inscriptions

Commission des normes comptables, GIE
Tél. : 247-84052, e-mail : cncconf2014@mj.etat.lu

Participation

€ 180 TTC pour la journée.

Ce prix comprend la participation à la conférence, le repas du midi, les rafraîchissements ainsi qu'un exemplaire des actes de la conférence qui feront l'objet d'une publication à l'automne 2014.

Des **attestations de présence** seront remises aux participants le souhaitant (cocher la case correspondante) dans le cadre de leurs obligations de formation continue et assimilées.

Langue

La conférence se déroulera en langue française hormis deux interventions prévues en langue anglaise (sans traduction simultanée).

Règlement

Par virement, en indiquant la mention « **Conférence CNC 2014** » suivie des « **nom et prénom du participant** » sur le compte suivant :

Bénéficiaire : Commission des normes comptables, GIE
Banque : Banque et Caisse d'Épargne de l'État (BCEE)
IBAN : LU24 0019 4355 1332 3000
BIC : BCEELULL

Avertissement

Le nombre de places est limité.

Pour des raisons d'ordre organisationnel, les inscriptions ne seront enregistrées et définitives qu'à compter de la réception du montant des frais d'inscription et dans la limite des places disponibles.

Une confirmation d'inscription, qui vaut facture, sera envoyée au participant dès l'encaissement des frais d'inscription.

Seuls les participants ayant acquitté les frais d'inscription et munis de la confirmation d'inscription seront admis à la conférence.

Lieu de la conférence

Auditorium de BGL BNP Paribas
Espace Royal – Monterey (Entrée angle Bld Royal / Rue Notre Dame)
Parkings publics payants : Luxembourg centre-ville (p.ex. : Aldringen, Knuedler, Monterey).